

MAIRIE DE MAZÈRES
CS 87073
Rue de l'Hôtel de Ville
09270 MAZÈRES



Le 13 mai 2026

Décision N°2026/005

LIAISON CYCLABLE ET PIETONNE ENTRE L'ECOLE ELEMENTAIRE VICTOR HUGO ET LE COLLEGE GASTON PHEBUS MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Vu les dispositions de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales permettant au conseil municipal de déléguer au maire un certain nombre de ses compétences.

Vu la délibération 2026 3 3 du 22 mars 2026 donnant délégation du conseil municipal au maire et notamment son alinéa 26 portant délégation dans le domaine suivant :

« **26** – De demander à l'Etat, à ses établissements publics ou à d'autres collectivités territoriales l'attribution de subventions, pour des projets débattus dans le cadre des orientations budgétaires ou à l'occasion d'autres débats en conseil municipal »

Vu la délibération 2026 1 5 du 11 février 2026 affirmant le souhait de l'assemblée de créer une liaison cyclable et piétonne sécurisée entre l'école élémentaire Victor Hugo et le collège Gaston Phébus, permettant aussi de sécuriser le premier tronçon de la liaison entre le centre-ville et la ZA de Garaoutou.

Vu les montants engagés, le projet sera réalisé en deux tranches de travaux. Afin de garantir une homogénéité d'aménagement entre les deux tranches de travaux prévues, les deux tranches de travaux seront réparties comme suit :

- **Tranche 1** : Rue de l'hôtel de ville + Boulevard St Jean + chemin de Sarailou (travaux estimés à 562 390,18 € HT)
- **Tranche 2** : Chemin de Sourouille + Chemin du Couloumier (travaux estimés à 209 594,99 € HT)

Vu la possibilité de la commune de bénéficier de subventions au titre du Fonds Vert « Développement des mobilités durables en territoires ruraux et moyennement denses ».



Le Maire,

Décide :

1- De modifier le plan de financement du projet comme suit

PLAN DE FINANCEMENT
Liaison piétonne et cyclable entre l'école élémentaire Victor Hugo et le collège Gaston
Phébus de Mazères
TRANCHE 1

CHARGES		RECETTES		
Etude pré-opérationnelle inclus levé topo	14 440,00 €	Etat : Fonds Vert 2026 - Mobilités	50,0%	325 915,09 €
Etudes complémentaires (études de sol, géodétection)	30 000,00 €	Région Occitanie	15,0%	97 774,53 €
Etudes de maîtrise d'œuvre (tranche 1 et 2)	45 000,00 €	Département de l'Ariège	15,0%	97 774,53 €
Travaux Tranche 1	562 390,18 €			
		Autofinancement commune de Mazères	20,0%	130 366,04 €
TOTAL HT	651 830,18 €	TOTAL	100%	651 830,18 €

2- Et de signer toutes les pièces se rapportant à la présente

Le Maire,

Louis MARETTE

